



EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS
VB et XA, B, C.

Rédaction et Administration :
46, rue de Londres, 75008 Paris
Tél. : 16 (1) 45 22 61 32 (poste 16)



Compte Chèque Postal : Amicale VB-X ABC : 4841-48 D Paris.

UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire n° 786-D-73

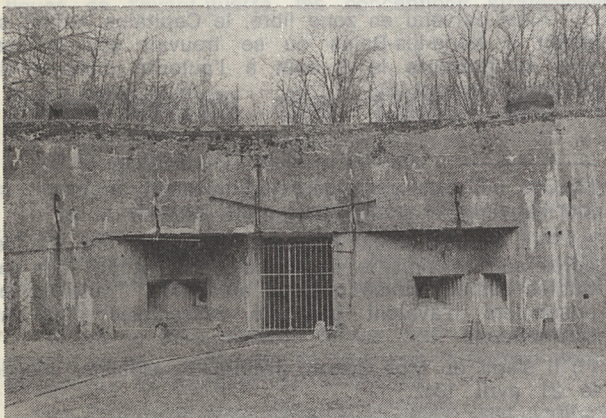
HISTOIRE

Sur la Ligne Maginot, l'Ouvrage de FERMONT tient toujours,

par Georges MAISTRET. (1)

Ce document d'environ cent cinquante pages a été édité en avril 1988 par l'Association des Amis de l'Ouvrage de Fermont et de la ligne Maginot, 9, rue Albert Lebrun, 54260 Longuyon.

On est un peu surpris de la parution, un demi-siècle après, de récits et d'études, de mémoires et d'ouvrages sur cette période d'une histoire si controversée militairement et politiquement. Peut-être convient-il d'en voir la raison, d'une part dans le relatif apaisement des passions que les tragiques événements de 1940 avaient suscités dans le cœur et l'esprit de nos compatriotes, et d'autre part dans le renouvellement des générations, l'émergence de chercheurs et d'historiens non engagés qui les conduit à plus d'objectivité dans l'approche de cette première phase de la guerre.



Quoi qu'il en soit, pour ceux qui furent mêlés directement à ces combats, ceux qui y laissèrent la vie, ceux qui en réchappèrent libres ou captifs, ce renouvellement d'intérêt leur est reconnaissance, réparation et juste hommage. Ceux de la Ligne ressentent doublement une telle évolution et le document que vient de publier Georges MAISTRET leur ira droit au cœur. FERMONT comme symbole.

—O—

Le Fermont, proche de Longuyon, faisait partie du Secteur Fortifié de la Crusnes. Il est composé de sept blocs de combat et de deux blocs d'entrée (hommes et munitions). L'équipage théorique est de 599 hommes — infanterie, artillerie, génie, santé — ramené le 14 juin à 571.

Le capitaine d'active Daniel AUBERT commande l'ouvrage en dernier, dès le 15 mai. La devise de ces « prisonniers du béton », adoptée dès 1935, est : FERMES ET RESOLUS. Les lascars de Fermont lui resteront fidèles et tiendront jusqu'au bout. En quelques pages, denses et émouvantes, l'auteur nous donne à voir les violents assauts menés par l'ennemi pour réduire le fort à merci, du 10 mai au 26 juin 40. En vain ! Bien commandés, déterminés et résolus à ne rien céder, les défenseurs infligèrent de très lourdes pertes à leurs assaillants. Mais ce fut un combat pour l'honneur car, en application des clauses de l'Armistice entré en vigueur le 25 juin à 1 h 35, ils durent se rendre... / Impavidos ruinae ferient : ils sont restés impavides sous les coups. Ce fut leur plus beau titre de gloire.

Livrés à l'ennemi sans avoir été vaincus, selon la très juste expression de Roger Bruge, trompés sur le sort qui les attendait, les soldats du Fermont furent honorés par leur chef dans cette belle formule :

« NUL N'A FAIT PLUS QUE SON DEVOIR... MAIS TOUS L'ONT FAIT,

et d'ajouter sur le Livre d'Or de l'Ouvrage ces mots vengeurs et fiers :

« Entré pour commander, le 15 mai 1940
« Commandé pour sortir, le 27 juin 1940
« Temps de commandement court mais bien rempli car
« ILS n'ont pas EU l'Ouvrage par le combat.
« Merci à tous mes camarades qui sont priés de signer
« au-dessous du... »

Capitaine AUBERT, nouveau et dernier commandant de l'Ouvrage de Fermont, le 1^{er} juillet 1940.»

Il y eut bien d'autres « Fermont » sur la Ligne, combats livrés et perdus pour les mêmes raisons, longtemps ignorés mais aujourd'hui mis en lumière et considérés comme partie intégrante de l'histoire.

La troisième et dernière partie du document de Georges Maistret témoigne, au-delà de l'imaginable, des difficultés et des résistances qui s'opposaient à ce sur-

geon de la mémoire. Ecrit à la troisième personne, c'est le récit méticuleux et exhaustif de l'affrontement d'un homme et de l'administration militaire — Un pékin contre un képi !

Fondateur de l'Association des Amis de l'Ouvrage de Fermont et de la Ligne Maginot, il décida un jour des années 70 de réhabiliter le fort de Fermont, propriété militaire, laissé à l'abandon durant de longues années, dans l'intention de « conserver au bénéfice des générations futures un témoignage de l'architecture militaire et un symbole de la volonté de défense du pays ».

On ne voit pas sincèrement en quoi ou à qui une si noble entreprise pouvait déplaire, car rien ne sera épargné au Président Maistret dans ce nouveau « combat de Fermont ». D'une ténacité à toute épreuve, courageux, fier, résolu — décidément une qualité « fermontoise » — il vaincra sans jamais se rendre, les mille et une chausse-trapes tendues sous ses pieds d'utopiste. L'appui efficace de Roger Bruge et de personnalités de premier plan, quelques-unes militaires, le dévouement et le sérieux des adhérents de l'association le conduisirent enfin au but : Fermont est remis en état, un musée intérieur a été aménagé, et le 18 juin 1980 un Mémorial en l'honneur des soldats de la Ligne Maginot était inauguré, « érigé sur le terre-plein situé entre le chemin d'accès à l'Entrée des Munitions et l'ancienne route stratégique ».

Né en 1921, Georges MAISTRET n'est pas un ancien combattant de la Ligne Maginot, « mais il est devenu un ardent défenseur ». Il a bien mérité la reconnaissance des troupes de forteresse et celle des combattants de 1939-1940. Merci monsieur.

J. Terraubella.

P.S. - L'Ouvrage de Fermont est situé entre Longuyon et Longwy : voir carte Michelin n° 57, pli 2. Il est ouvert au public du 1^{er} mai au 30 septembre, les entrées des visiteurs ont lieu entre 13 h 30 et 17 heures.

Durée de la visite : 2 heures.

En avril et en octobre, il est ouvert de 13 h 30 à 16 heures, seulement les samedis, dimanches, et jours fériés.

Si vos pas de promeneur vous conduisent un jour en ces lieux, ou à proximité, allez à Fermont. Vous y retrouverez les traces de l'histoire, des souvenirs peut-être aussi...



CHAPITRE XV

L'EVASION DU CAPITAINE AUBERT 28 JUILLET 1940 (2)

Le 2 juillet 1940, les officiers des ouvrages de l'ancien secteur fortifié de la Crusnes (zone du 42^e Corps d'Armée) étaient conduits en captivité au petit séminaire de Montigny-les Metz.

Quelques jours plus tard leurs camarades de la Zone Ouest du secteur fortifié de Thionville venaient les y rejoindre.

Il est inutile de souligner la profonde amertume de ces officiers dont les équipages, après avoir résisté vaillamment jusqu'à l'armistice, reçurent quelques jours plus tard l'ordre du Commandement français de se constituer prisonniers et de rendre leurs ouvrages dans l'état où ils se trouvaient.

Malgré les promesses faites, les armes furent retirées aux officiers, ainsi que les jumelles, appareils photographiques, etc... Bien que les autorités allemandes aient qualifié cette captivité de « captivité d'honneur », le lieu de réclusion fut entouré d'une abondante quantité de fils de fer barbelés. Les officiers furent entassés dans des dortoirs (d'ailleurs munis de

matelas ou de coussins réquisitionnés en ville) à raison de 100 officiers par salle.

Le régime alimentaire aurait été des plus insuffisants s'il n'avait été complété charitablement par les Sœurs de Montigny-les-Metz.

Les aliments fournis par l'autorité allemande étaient les suivants : Matin : 1 café, 1 tranche de pain noir. Midi : 1 assiette de soupe aux choux et pommes de terre et 1 tranche de pain noir. Soir : 1 café, 1 tranche de pain noir.

La discipline rétablie par les divers commandants du camp fut fréquemment vexatoire. L'un d'eux (du grade de sous-lieutenant) émit la prétention d'exiger, sous peine d'arrêts de rigueur, le salut de tous les officiers, y compris les capitaines.

Des postes de T.S.F. furent installés dans les dortoirs, commandés à distance par le poste de garde. La propagande allemande, en langue française, fut déversée à longueur de journée, agrémentée fréquemment de discours insultants pour la France et son Armée. Aux environs du 15 juillet, les officiers dont les noms suivent s'évadèrent en plein jour : Lieutenant Souillie, Sous-Lieutenant Grégoire, Sous-Lieutenant Lequay, Aspirant Brochard. Leur absence ne fut constatée qu'à l'appel du soir. Les dortoirs furent consignés pendant la moitié de la nuit. Les officiers restèrent rassemblés debout dans la cour pendant 3 heures sous la garde de sentinelles (après annonce faite par le Commandant du camp que ces dernières avaient ordre de

(1) Ce livre intitulé « Sur la Ligne Maginot, l'Ouvrage de Fermont tient toujours » comporte 140 pages format 21 x 29. Il est vendu au profit intégral de l'Association pour que Fermont puisse revivre et continuer à être entretenu. Il coûte 90 F plus 12 F de port, et est à commander à l'éditeur : l'Association des Amis de l'Ouvrage de Fermont et de la Ligne Maginot, 9, rue Albert Lebrun 54260 Longuyon. Tél. : 82 39 35 34 ou 82 89 66 51. Il est aussi en vente à l'entrée de l'Ouvrage.

(2) Ce récit est le rapport rédigé le 15 novembre 1940 par le Capitaine Daniel Aubert lui-même, alors qu'il était à Rabat (Maroc).

Suite page 2.

Camille LAGUERRE

Ceux qui ont été à demeure au camp de VILLINGEN et ceux qui y passèrent un temps entre deux kommandos se souviennent de Camille LAGUERRE, le responsable des sports. Les mémorables parties de ballon rond entre Français, Polonais et Serbes, les matches de boxe et toutes les activités liées au délassement physique et moral du prisonnier, c'était lui qui les suscitait et les animait, avec résolution et fougue — et chacun l'admirait, le suivait, tant sa fonction d'entraîneur lui collait à la peau ! Sa stature même le servait et son amabilité, qui n'était pas feinte, son talent de conciliateur, et l'art de circonvenir le commandant du camp, dont il obtenait à peu près tout, sans compromission et dans la plus parfaite honnêteté.

Camille LAGUERRE, c'était tout cela et plus encore. D'autres, qui le connurent de plus près et plus longtemps, sont à même de témoigner qu'il fut durant toute sa captivité « un grand bonhomme », un homme de cœur et de bon conseil.

Je l'avais revu à Bordeaux il y a quelques années, tel qu'en lui-même : accueillant et sympathique, attentionné comme au camp. Quand septembre revenait, j'allai le visiter dans sa petite maison de la place Mareilhac où, en compagnie de Mme LAGUERRE, il achevait ses jours parmi les roses de son jardin, alerte et vif malgré les ans.

Aujourd'hui, Camille LAGUERRE n'est plus ! Il s'est éteint dans les derniers jours de juin à l'âge de 84 ans. Sa figure restera comme l'une des plus marquantes du Stalag VB, la première même.

Adieu, Camille, nous ne t'oublierons pas.

A Mme LAGUERRE et à ses enfants, nous présentons nos condoléances attristées. Nous partageons leur peine et nous les assurons de notre amitié.

J. T.

tirer sans sommation sur le premier officier qui se déplacerait). Pendant les jours suivants, des rigueurs supplémentaires et variées furent ajoutées au régime existant.

Le dimanche 28 juillet, la liste des officiers de carrière fut demandée par le commandant du camp. Concurrément, le bruit courut qu'après avoir séparé l'active de la réserve, les premiers devraient partir le lendemain pour l'Allemagne. L'autorisation d'assister à l'office religieux du matin avait été supprimée. Les sentinelles avaient été doublées. Le Capitaine Aubert décida de s'évader dans la nuit précédant le départ prévu (nuit du 28 au 29 juillet). Plusieurs camarades devaient l'accompagner (Capitaine Colonna, Lieutenant Ruettard, de l'ouvrage du Mauvais Bois (2)).

La partie des bâtiments où les prisonniers pouvaient circuler pendant la journée se composait de l'aile droite et de la cour attenante. Le réfectoire n'était autorisé que pendant les heures des repas. A partir de l'appel du soir, la cour était interdite et les portes des dortoirs gardées par des sentinelles en armes. La circulation était interdite et des rondes passaient pour vérifier la présence des prisonniers sur leurs couchettes. Les sentinelles extérieures étaient toujours doubles.

En raison de la présence de trois sentinelles doubles, armées de pistolets-mitrailleurs dans le verger voisin, le Capitaine Aubert avait abandonné l'espoir d'utiliser cet itinéraire et avait conçu le projet depuis plusieurs jours de s'évader par un soupirail donnant dans une cave à charbon. Un travail patient d'une semaine avait permis à cet officier de desceller les fils de fer barbelés bouchant la porte de cette issue.

Malheureusement dans la matinée du 28 juillet, la préparation fut découverte et le barbelé renforcé. Le Capitaine Aubert décida en conséquence de tenter malgré tout de s'évader par une autre voie.

L'itinéraire fut choisi pour les raisons suivantes :

1) Présence d'un petit mur formant masque par rapport au poste de garde.

2) Possibilité de se cacher dans un sous-sol situé en dessous du réfectoire et communiquant avec cette pièce par un monte-charge à corde.

Afin d'éviter la fermeture de la porte du réfectoire, aussitôt après le repas du soir, le Capitaine Aubert, au moment de la sortie, introduisit des bouts de bois dans la serrure. Il put voir le « Feldwebel » préposé à la fermeture tenter sans succès d'introduire sa clé, puis partir sans fermer la porte.

Avant de se rendre à l'appel du soir, le Capitaine Aubert prit les précautions suivantes :

— prendre sur lui les documents les plus importants qu'il détenait encore (Journal de bord, etc...);

— revêtir une combinaison de mécanicien en dessous de sa tenue et dissimuler dans ses vêtements une vieille casquette d'élève du petit séminaire retrouvée dans le dortoir au début de la captivité (cette coiffure, après enlèvement des initiales brodées pouvait, à la rigueur, prendre l'apparence d'une casquette d'employé des chemins de fer);

— confectionner un mannequin glissé dans le lit — les cheveux étaient figurés par une brosse à chaussures; — laisser en évidence, sur la chaise au pied du lit, des effets, laissant croire que leur possesseur, qui s'était dévêtu, avait dû se coucher.

Après le « Rompez » de l'appel de 21 heures, le Capitaine Aubert put, en progressant de pilier en pilier, échapper à la vue des sentinelles qui gardaient le cloître et atteindre la porte du réfectoire. Elle n'avait pas encore été fermée. Puis après avoir refermé la porte derrière lui et s'être laissé glisser par la corde du monte-charge, cet officier parvint dans un sous-sol servant de paneterie. Deux portes-fenêtres donnaient sur un couloir enterré. L'extrémité gauche du couloir se trouvait à l'aplomb et au-dessous de la fenêtre du bureau du commandant du camp. L'autre extrémité était constituée par un escalier conduisant à la cour d'entrée du séminaire.

La nuit n'était pas encore assez noire et la rue du Maréchal Pétain était très passante (en ce jour de dimanche, on pouvait entendre les voix et les rires de beaucoup de soldats qui regagnaient leurs quartiers après avoir quitté les cafés du voisinage). En outre, il était plus prudent d'attendre 11 heures, heure à laquelle la première ronde passait d'habitude dans les dortoirs. Cette précaution laissait au Capitaine Aubert la possibilité de rejoindre l'appel dans la cour au cas où un bruit de piétinement au-dessus de sa tête lui aurait fait craindre que son absence ait été découverte.

Après avoir caché ses effets militaires, cet officier attendit l'heure favorable. Quelques minutes plus tard,

un bruit de bottes dans le réfectoire et des voix parlant l'allemand lui firent penser que le feldwebel était allé chercher un ouvrier pour réparer la serrure. Pendant un quart d'heure, le Capitaine Aubert entendit en effet l'ouvrier travaillant à la réparation pendant que le sous-officier allemand arpenteait le réfectoire. Puis, plusieurs tours de clé furent donnés et seuls les pas des sentinelles sous le cloître vinrent troubler le silence.

A 11 heures, la nuit s'était obscurcie et la rue du Maréchal Pétain semblait presque déserte. Après s'être déchaussé, le Capitaine Aubert sortit du sous-sol et monta l'escalier aboutissant à la cour d'entrée.

En arrivant à la dernière marche, il tomba sur le dos d'une sentinelle immobile, appuyée sur la rampe du haut. L'homme ne se retourna pas. Le Capitaine Aubert redescendit dans le sous-sol et remonta quelques minutes après. La sentinelle s'éloignait de lui vers la gauche. Il gagna aussitôt le mur et se cacha derrière un arbuste. Puis après s'être rechaussé, pendant que la sentinelle revenait vers lui, il profita du moment où elle s'éloignait à nouveau pour longer le mur d'enceinte jusqu'à un endroit où le mur présentait l'avantage de faire un redan par rapport à l'alignement de la porte d'entrée. Malheureusement il était relativement haut (environ 3,50 m) et était couvert de tuiles plates. N'ayant pas d'appui pour les pieds, le Capitaine Aubert fut obligé de l'escalader par rétablissement. La brusquerie du mouvement fit tomber plusieurs tuiles. Cet officier sauta aussitôt dans la rue heureusement déserte. Des rafales de pistolets-mitrailleurs passèrent presque en même temps au-dessus de lui et des cris d'alarme retentirent dans le verger. S'engageant alors dans le chemin longeant la voie ferrée, il vint se cacher dans un fossé rempli d'orties.

L'alerte donnée par les sentinelles fut suivie d'effet. Des patrouilles de fantassins passèrent dans la rue et sur le chemin longeant le chemin de fer. Des S.S. motocyclistes de la caserne voisine sillonnèrent les rues pendant une demi-heure environ. Puis tout entra dans l'ordre. L'événement n'avait rien d'exceptionnel (il ne s'était pas passé de nuit jusque-là sans entendre de fusillades).

Le commandant du camp dut penser que, cette nuit-là comme les précédentes, les sentinelles éternelles avaient tiré sur une ombre (3).

Lorsque minuit sonna à l'église de Montigny-les-Metz, le Capitaine Aubert quitta sa cachette et gagna la route de Pont-à-Mousson. A la sortie de Metz (au lieu-dit Alger), il eut à passer devant deux sentinelles postées dans l'ombre à l'entrée du passage sous la voie ferrée.

L'une d'elles le héla et pointa vers lui sa lampe électrique.

Le Capitaine Aubert répondit brièvement : « Bahnhof... Arbeiter » en montrant sa casquette d'allure « chemin de fer » et fit signe qu'il se dirigeait vers le hangar aux machines. Les sentinelles le laissèrent passer. Cet officier fit à pied, pendant le reste de la nuit, le trajet jusqu'à Pont-à-Mousson. De nombreuses automobiles ou motocyclettes allemandes sillonnaient la route dans les deux sens l'obligeant à maintes reprises à se cacher dans les fossés des bas-côtés.

Arrivé à l'aube à Pont-à-Mousson, le Capitaine Aubert, après être passé sans encombre devant une caserne de S.A. se rendit à la gare.

Des sentinelles gardaient l'entrée des voyageurs. Il se rendit alors aux bâtiments des marchandises, où se mêlant aux hommes d'équipe, il attendit l'arrivée d'un train à destination de Frouard. Il fit le parcours jusqu'à cette localité dans un wagon de troisième classe en compagnie de travailleurs algériens des aciéries.

A Frouard, arrêt et trajet à pied d'une demi-heure pour rejoindre l'autre extrémité du tronçon de la ligne coupée par une destruction.

Arrivé à Nancy vers midi, le Capitaine Aubert sauta dans le train à destination de Paris qui était stationné à contre-voie. Arrivé à Paris le lendemain matin à 8 heures après un déraillement à Vitry-le-François, le Capitaine Aubert fut arrêté à la sortie des voyageurs par une sentinelle allemande qui lui demanda ses papiers. Ne pouvant exhiber aucune pièce valable, le Capitaine Aubert s'esquiva dans la foule, put sortir de la gare par la consigne des bagages et se rendre au domicile de son père à Paris.

Le 31 juillet au matin, le Capitaine Aubert prit normalement à la gare d'Austerlitz un billet pour Moulins. Il apprit par le contrôleur du train que l'autorité militaire allemande, depuis la veille, contrôlait l'identité des voyageurs à Vierzon et à Bourges, que tous les voyageurs devaient descendre à Moulins et qu'un contrôle sévère

avait lieu à la sortie de la gare de cette ville. Pendant les arrêts de Bourges et de Vierzon, cet officier descendit à contre-voie pour échapper au contrôle. Puis, à une vingtaine de kilomètres de Moulins, il profita d'un ralentissement du train pour sauter sur le ballast et rejoindre la route. Un automobiliste allant à Moulins consentit à le prendre avec lui. Malheureusement un contrôle routier à Villeneuve-sur-Allier obligea le Capitaine Aubert à descendre. De la bouche de paysans de ce village, il apprit que la ligne de démarcation était constituée par l'Allier qui se trouvait à deux kilomètres de la localité, mais que les Allemands qui gardaient le pont avaient vue sur les deux parties de la rivière. Néanmoins il décida d'en tenter le franchissement à la nage à la nuit tombante.

Arrivé sur la berge, le Capitaine Aubert constata que le courant était violent et ne lui permettrait pas de traverser sans danger de perdre ou d'abîmer les documents qu'il avait emportés avec lui. La berge, à cet endroit, était très boisée et avait été organisée en ligne d'avant-postes par les troupes allemandes. Une hache et des clous trouvés dans un observatoire sur un arbre permirent au fugitif d'entreprendre la confection d'un radeau. La fin de l'après-midi y fut consacrée. Une patrouille de rive, heureusement entendue à temps, vint déranger le travail et contraignit cet officier à rester quelque temps caché dans l'eau à l'intérieur d'un saule creux.

Bien que sa montre eût été oubliée sur la berge, il ne fut pas découvert. Lorsque la nuit fut tombée (c'était malheureusement une nuit claire), le Capitaine Aubert tenta la traversée sur son radeau. A peine s'était-il éloigné de la berge, qu'il fut emporté par le courant et découvert par les sentinelles du pont qui tirèrent des coups de feu dans sa direction.

Le Capitaine Aubert regagna la rive à la nage, puis, abandonnant son projet, gagna Moulins à pied. Dans cette ville, il demanda abri, pour le reste de la nuit, à une personnalité qu'il ne lui est pas permis de désigner de façon explicite (4).

Le lendemain (1^{er} août) nanti des renseignements nécessaires sur le tracé de la ligne, il se rendit à Toulon-sur-Allier.

A partir de cette localité, il longea la rivière, surveillée de loin en loin par des patrouilles de cavaliers. En face du village de Chemilly, il traversa l'Allier par un gué profond, mais praticable l'été.

Ainsi parvenu en zone libre, le Capitaine Aubert se rendit à Nérès-les-Bains où se trouvait son épouse, puis se présenta le 3 août à l'autorité militaire de Clermont-Ferrand (5).

(2) Ces officiers renoncèrent finalement à partir ce jour-là, mais se sont évadés par la suite.

(3) Par le Lieutenant Ruettard, rencontré en France, après son évasion, le Capitaine Aubert apprit que les rafales avaient causé quelque animation. Toutefois les prisonniers n'avaient pas été rassemblés pour un contre-appel.

(4) Il s'agit de Mgr Gonon, évêque de Moulins, décédé le 21 avril 1942.

(5) Ayant demandé un poste au Maroc, le Capitaine Aubert est affecté en octobre 1940 à l'Etat-Major de la Subdivision de Rabat.

Après le débarquement des alliés en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, il est muté au 7^e Régiment de Tirailleurs Marocains qui est envoyé le mois suivant sur le front tunisien et intégré à la Division du Maroc. Celle-ci doit faire face mi-janvier 1943 à une offensive de la 5^e Panzer Armée allemande, qui déborde les positions françaises, et le Capitaine Aubert est porté disparu le 19 janvier 1943. Ce n'est qu'en décembre 1944, après une enquête ouverte d'après le témoignage d'un de ses tirailleurs, qu'on apprit qu'il avait été grièvement blessé... et l'on retrouva son corps avec l'identification « Capitaine Daniel Aubert mort le 21 janvier 1943 ». Tombé au champ d'honneur, il repose maintenant au cimetière militaire de Carthage (Tunisie).

LE NUMERO DE SEPTEMBRE
SERA CONSACRE A L'EVOCATION DE LA
MOBILISATION DE 1939

Mots croisés n° 454 par Robert VERBA

HORIZONTALEMENT :

I. - Se mettre en route. - Sur la rose. — II. - Nom donné à diverses sectes judéo-chrétiennes aux II^e et III^e siècles. — III. - L'usure d'une feuille. — IV. - Prend de-ci de-là. - Section d'assaut d'un triste souvenir. — V. - Chef sudiste. - Marque le doute. — VI. Fleuve d'Allemagne fédérale. - Dans le vent ! - Lame d'acier pointue (phonét.). — VII. - Symbole chimique du xénon. - Existe certainement. — VIII. - Avec « à l' » devant signifie à qui mieux mieux. - Parcours à nouveau. — IX. - Rendre semblable à une sculpture.

VERTICALEMENT :

1. - Inquiets ne sachant à quel saint se vouer ! — 2. - Souvent émis par un adjudant coléreux dans l'armée. — 3. - Passes à l'eau. - Se rend. — 4. - République de l'Afrique Occidentale. - Se marre ! — 5. - Un manque total d'énergie, d'activité. — 6. - Retour du son. - En avoir, c'est avoir de la vigueur. — 7. - Pronom personnel. - En posséder beaucoup en Roumanie, c'est être riche. — 8. - Voluptueuse et lascive. — 9. - A pour principe de rouler les gens.

SOLUTION EN PAGE 6.

**CHAMPAGNE
LECLERE**

(Fils de A. LECLERE ex-P. G. V B)

Manipulant

CHAUMUZY - 51170 FISMES

Livraison à domicile.

Demandez prix.

—O—
PRIERE AUX AMIS DU STALAG V B
QUI VOUDRAIENT RECEVOIR « LE LIEN »
DES STALAGS V A - V C
DE SE FAIRE CONNAITRE
EN NOUS ECRIVANT

—O—

